

Réf: Dossier 256962

Avis de constitution

SOCIETE « LEO TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, Samake, Lot 1811, Ilot 158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEO TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Transport. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Samake, Lot 1811, Ilot 158

Dirigeant(s) M SOUMAHORO ZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06312 du 31/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77693/GTCA/RC/2023 du 31/10/2023

